

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Louis PONCET

La nouvelle Chapelle du Collège

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1926, tome 25, p. 147-149

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

La Nouvelle Chapelle du Collège

Le 22 novembre dernier, en la Fête de Sainte Cécile, Sa Grandeur Monseigneur Mariétan bénissait la nouvelle Chapelle du Collège. Cet édifice occupe la partie supérieure de l'aile gauche des nouveaux bâtiments élevés en 1914. La guerre avait interrompu les travaux qui ne purent être repris qu'en 1925. M. l'architecte Adolphe Guyonnet, de Genève, remania complètement le plan primitif. Il abandonna l'idée des trois nefs en style pseudo-gothique et après d'habiles modifications des constructions existantes obtint un joli ensemble moderne qui se relie par l'esprit aux belles architectures du XVIII^e siècle valaisan.

Simplicité et élégance des lignes, ordonnance subtile des surfaces, raffinement et inattendu de la mouluration, tels sont bien les caractères spécifiques de cette architecture dans laquelle le mur se meuble de lui-même par le simple jeu des plans. Les ressources ne permettant pas d'envisager l'exécution de peintures décoratives, Monsieur Gaston Faravel, de Morges, reçut la délicate mission d'habiller l'œuvre de M. Guyonnet. Nous laissons à un critique autorisé le soin d'apprécier l'heureuse manière dont il s'en tira :

« Continuant le bel effort de l'architecte, il chercha avant tout à « servir » les grands plans qui lui étaient proposés, sans en rompre l'harmonie.

» Sa recherche, d'autant plus subtile et mûrie qu'elle visait à la simplicité, se porta avant tout vers l'harmonie générale des lieux. Trois tons, exacts de valeur et séduisants de couleurs, lui servirent à couvrir plafonds, parois et tribune. Sous chaque station du Chemin de Croix, il a peint une branche fleurie, précise et vive de couleur, tache discrète sur le fond brun-doré des murs. La voûte du plafond, d'un véronèse pur, contrastant en fluidité avec le ton lourd des murs, contribue à l'impression de grandeur que vous donne le petit sanctuaire. A la naissance

de la voûte, une moulure au profil amusant, peinte d'argent, heureuse et originale trouvaille, sépare les deux plans du plafond et des murailles. Un vert sourd couvre la tribune soutenue par de lourds piliers carrés, et se retrouve sur les bancs.

« La très grande réussite de la chapelle du Collège est due à l'art sobre et humble des artistes ; ils ont su se laisser conduire par la matière qu'ils travaillaient, sacrifiant sans doute certains effets, ici déplacés ; trop souvent, les artistes, pour placer de grandes machines peut-être heureuses en elles-mêmes, détruisent les plus aimables architectures et les plus belles harmonies ». (1)

On ne saurait mieux dire.

Notre cliché ne donne malheureusement qu'une faible idée de cette décoration.

Gaston Faravel a peint également sur les portes des confessionnaux pliants, placés sous la tribune, vingt-deux scènes, tirées du « Dies iræ », dont nous reparlerons dans un prochain article.

Les fenêtres ont reçu de petits vitraux, dont l'auteur est M. Marcel Poucet, de Genève. Ces simples carreaux de verre antique jaune, traités en noir et or à la manière de gravures sur bois sont une très heureuse trouvaille. Ils permettent d'obtenir une lumière diffusée, dont la coloration uniforme donne un velouté discret à la polychromie de l'intérieur sans entrer aucunement en lutte avec elle, comme cela arrive souvent.

Dans chaque fenêtre, cinq Docteurs : Augustin, Jérôme, Ambroise, Grégoire et Thomas d'Aquin, alternent avec des médaillons décoratifs.

Au-dessus, des panneaux en relief, modelés par Mademoiselle M. David, de Genève, représentent des animaux, symboles des vertus théologiques et cardinales qui, à l'aide

(1) Article signé **Cheb**, dans la Gazette de Lausanne du 26 novembre 1926.

des sciences naturelles dont ces animaux sont l'objet et des sciences supérieures représentées par les docteurs des vitraux, conduiront les jeunes gens à Celle qui est le « Trône de la Sagesse » : la Très Sainte Vierge Marie. Un tableau la représentant sous ce vocable « Sedes Sapientiae » remplacera la peinture actuelle du retable de l'autel. Cet autel était autrefois dans l'église de Vérossaz ; l'Abbaye en avait fait l'acquisition il y a quelques années déjà. C'est un très joli morceau de ce bel art baroque, dont, malheureusement, trop d'exemplaires ont quitté le Valais pour les musées ou les magasins d'antiquités.

Il reste encore à mettre au point la table de l'autel et le Chemin de Croix qui, pour l'instant, ne comporte que les quatorze croix liturgiques.

A part les « staffs » qui proviennent des maisons Rolando, à Genève, Pugno, à Clarens, et les marbres noirs extraits des carrières de St-Triphon, tout a été fourni par les artisans du pays. Nous devons une mention spéciale au maître menuisier Henri Dirac, de St-Maurice, qui a exécuté avec le plus grand soin la menuiserie, le mobilier et les petits lustres de bois doré — dont l'invention revient à M. Faravel — ; ainsi qu'aux peintres et gypseurs Sartoretti et Fils, à Sion, et Montangero, à St-Maurice.

Chne Louis PONCET.



La Nouvelle Chapelle du Collège.